



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

ORGANISATION DU CONSEIL DE RÉGULATION, DE STABILISATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE CAFÉ-CACAO





ORGANISATION DU CONSEIL DU CAFE-CACAO

CREATION ET STATUT

Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao a été créé par Ordonnance n°2011-481 du 28 Décembre 2011 . Il est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et la tutelle financière du Ministère de l'Economie et des Finances.

Pour mener à bien ses activités, Le Conseil du Café-Cacao s'est doté d'une organisation qui comprend :

- ❑ **Un Conseil d'Administration composé de douze (12) membres** : six (6) représentants de l'Etat et six (6) représentants de l'interprofession de la Filière Café-Cacao et de l'Association Professionnelle des Banques, Etablissements Financiers et Assurances ;
- ❑ **Une Direction Générale**
- ❑ **Deux (2) Directions Générales Adjointes**
 - **La Direction Générale Adjointe** chargée des Opérations Commerciales
 - **La Direction Générale Adjointe** chargée de la Production, de la Durabilité et des Opérations Techniques.



ORGANISATION DU CONSEIL DU CAFE-CACAO

☐ Cinq (5) Directions opérationnelles :

- la Direction des Ventés,
- la Direction des Exportations,
- la Direction des Opérations Techniques,
- la Direction de la Durabilité, la prospective et des Projets,
- la Direction Administrative et Financière.

☐ Treize (13) Délégations Régionales réparties sur toute la zone de production de Café et de Cacao.

☐ Deux Guichets pour l'exportation du café et du cacao :

- Abidjan,
- San-Pédro.



ORGANISATION DU CONSEIL DU CAFE-CACAO

NOS OBJECTIFS

- Renforcer la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources ;
- Développer une économie cacaoyère et caféière durable à travers la réorganisation de la production et l'amélioration de la productivité ;
- Sécuriser le revenu des producteurs par la mise en place d'un prix minimum garanti ainsi que l'amélioration de la consommation intérieure et extérieure ;
- Mettre en place une interprofession forte et assise sur des organisations crédibles de producteurs .



ORGANISATION DU CONSEIL DU CAFE-CACAO

Le Conseil du Café- Cacao est chargé de :

☐ MISSIONS DE REGULATION :

- Assurer la gestion de toutes les activités de la Filière Café-Cacao ;
- Contrôler la qualité du Café et du Cacao ;
- Agréer les opérateurs de la Filière Café-cacao ;
- Assister le gouvernement dans les négociations des accords ; internationaux portant sur la commercialisation du Café et du Cacao et d'en assurer la mise en œuvre ;
- Assurer la participation financière de l'Etat aux organisations internationales du Café et du Cacao ;
- Encadrer le développement des projets visant à contribuer à l'amélioration de la qualité des produits.



ORGANISATION DU CONSEIL DU CAFE-CACAO

☐ MISSIONS DE STABILISATION :

- Réaliser la prévision des récoltes du Café et du Cacao ;
- Procéder au suivi des stocks physiques du Café et du Cacao ;
- Fixer les prix d'achat aux producteurs de Café et de Cacao et de veiller au respect de l'application de ces prix ;
- Organiser et contrôler la commercialisation intérieure du café et du cacao ;
- Organiser et contrôler la commercialisation extérieure du café et du cacao ;
- Gérer la messagerie électronique pour les opérations de vente à l'exportation du café et du cacao ;
- Mettre en œuvre les mécanismes de stabilisation des prix au bénéfice des producteurs de Café et de Cacao ;
- Gérer les opérations de conditionnement et d'exportation du Café et du Cacao ;



ORGANISATION DU CONSEIL DU CAFE-CACAO

- Mettre en place un système de compensation entre le prix d'achat garanti aux producteurs et le prix de vente à l'exportation du Café et du Cacao ;
- Produire et de diffuser les statistiques au plan national et international ;
- Concevoir et exécuter des programmes d'actions commerciales ;

☐ MISSIONS DE DEVELOPPEMENT :

- Rechercher et mettre en œuvre toutes mesures visant à accroître la productivité du café et du cacao ;
- Rapprocher les innovations technologiques et de la recherche scientifique des producteurs ;
- Aider le Gouvernement à lutter contre les pires formes du travail des enfants dans la cacaoculture ;
- Favoriser l'amélioration de la qualité de la production et le conditionnement du Café et du Cacao ;
- Promouvoir la transformation industrielle du Café et du Cacao ;



ORGANISATION DU CONSEIL DU CAFE-CACAO

- Promouvoir les opérateurs nationaux exportateurs de Café et de Cacao ;
- Promouvoir le Café et le Cacao ivoiriens sur le marché international ;
- Elaborer avec les structures d'accompagnement et de développement ainsi qu'avec les partenaires de la Filière Café-Cacao, les conventions dans les domaines de la recherche, de la vulgarisation et du Conseil Agricole et d'en suivre l'exécution ;
- Organiser la veille stratégique et sanitaire de la Filière Café-Cacao en vue de l'anticipation des enjeux et des défis du secteur ;
- Assurer la promotion de la consommation nationale ;
- Favoriser la contribution de la Filière Café-Cacao au développement rural ;
- Réaliser toutes autres activités entrant dans le cadre de ses missions et d'attribution sauf avis contraire du Gouvernement.



Le Conseil du Café-Cacao

Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

MERCI

